

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 décembre 2013

OBJET :

Acompte sur subvention au profit du C.C.A.S.

Rapporteur : MME ANTOINE

Délibération n°11

EXPOSE DES MOTIFS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) sollicite de la ville, dans l'attente du vote du budget primitif 2014, le versement d'un acompte de 50.000 € sur la subvention de fonctionnement, qui lui sera versée au cours de l'exercice 2014.

Cette subvention sera destinée à financer ses interventions en direction du public en difficulté, à assurer la rémunération du personnel qu'il emploie et à régler ses charges courantes, les recettes perçues par l'établissement au cours du premier trimestre étant insuffisantes pour pouvoir prendre en charge ces dépenses.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal de verser, à compter du 1^{er} janvier 2014, un acompte sur subvention de 50 000 € au profit du Centre Communal d'Action Sociale, à valoir sur la subvention de fonctionnement qui lui sera attribuée au cours de l'exercice.

Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2014, article 657362 - «Subvention de fonctionnement au C.C.A.S.».

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 18 décembre 2013.

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN